

**Fabrizio CANTELLI, Marta ROCA I ESCODA,
Joan STAVO-DEBAUGE et Luca PATTARONI (dir.)**

Sensibilités pragmatiques

Enquêter sur l'action publique

Action publique
n° 5

Devenir un acteur politique dans un dispositif participatif

Ludivine DAMAY

L'action publique s'appuie de plus en plus sur un nouvel impératif : il s'agit de faire participer, de faire délibérer, de développer des partenariats, de mettre en place une nouvelle forme de « gouvernance »¹. De nombreux dispositifs mis en place en Belgique recourent à cet impératif mais peu d'analyses de ceux-ci existent et il est rare qu'elles s'appuient sur une démarche pragmatique. Dans cet article, nous étudierons le budget participatif (BP) mis en place par la ville de Mons. Plutôt qu'une tentative d'élucidation générale des points forts et des faiblesses de ce projet², nous aborderons les interactions entre participants de ce dispositif.³ Plus concrètement, nous voudrions cerner comment se construit cette arène publique, comment la grammaire du débat s'échafaude et comment les participants clarifient le sens de leur action. Nous inscrivons ces interrogations dans une approche théorique et méthodologique particulière, celle du pragmatisme. Dans un premier temps, nous décrivons quelques aspects de cette approche singulière. Ensuite, nous présentons brièvement le BP de la ville de Mons. Dans un troisième temps, nous analyserons les échanges entre les participants en montrant que tout en échangeant des points de vue sur des questions concrètes, les participants cherchent d'abord à se faire accepter comme partenaire dans

¹ Sur ce nouvel impératif, L. Blondiaux & Y. Sintomer, « L'impératif délibératif », *Politix*, vol. 15, n° 57, 2002 ou encore L. Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil, 2008.

² Pour une approche plus globale de ce dispositif ou d'autres références traitant partiellement de ce dispositif, voir, L. Damay & C. Schaut, « Case Study : Mons », in Y. Sintomer, C. Herzberg et al. (eds.), *Participatory budgets in a European Comparative Approach*, 2005, p. 99-114 ; L. Damay, « L'action publique délibérative au niveau local : l'habitant expert de son quotidien ? », in F. Cantelli, S. Jacob et al. (dir.), *Les constructions de l'action publique*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 203-223 ; L. Damay & C. Schaut, « Justifications des politiques participatives : deux études de cas en Belgique », *Espace et société*, n° 128-129, 2007, p. 185-199.

³ Cet article s'appuie sur un travail de terrain et notamment sur l'observation de vingt réunions (entre janvier 2004 et mai 2007) ainsi que sur 15 entretiens semi-directifs.

le débat.⁴ Cette nécessité d'être accepté comme partenaire d'une discussion nous semble préalable à toute possibilité de construire le politique. Enfin nous montrerons comment les participants configurent ce qui et ce qui n'est pas politique en fonction des contraintes de la situation.

1. Une approche pragmatique de l'action publique délibérative

L'approche pragmatique est riche, on peut en faire une généalogie fouillée qui passe par le pragmatisme en philosophie, par l'école de Chicago en sociologie, par la phénoménologie. Nous nous appuierons davantage sur la manière dont ces traditions sont aujourd'hui réinvesties en sciences sociales par un ensemble d'auteurs qui s'en réclament, même si l'on ne peut parler d'une démarche unifiée.⁵ Une investigation pragmatique induit un certain regard sur le terrain. Elle invite d'abord à cerner les activités pratiques, à scruter ce qui se déroule au cours des interactions et des contraintes écologiques qui pèsent sur des pratiques.⁶ Ce courant se distingue nettement d'une perspective d'embellie stratégique où l'action ne serait que le résultat des stratégies des uns et des autres, ou d'une lecture dans laquelle les actions sont uniquement déterminées par la position sociale. Ici, la volonté est de prendre au sérieux les acteurs (même s'il y a de la stratégie, il n'y a pas déjà et toujours de la stratégie. Même si la position sociale peut influencer, elle n'est pas surdéterminante). La pragmatique sociologique consiste « [...] à recentrer la sociologie sur ce que fait l'homme, ce qu'il fait de lui-même et des autres ; les actions qu'il entreprend et assume, les discours qu'il tient et soutient ». Il s'agit donc d'une approche qui tente de

⁴ Les travaux de Sandrine Rui sont très intéressants à cet égard. Ils évoquent les délégitimations croisées dont font l'objet les participants lors de débats publics. S. Rui, *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2004.

⁵ L. Boltanski & L. Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991 ; D. Céfai & I. Joseph, *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2002 ; L. Thévenot, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006 ; J. Stavro-Debaugue & D. Trom, « Le pragmatisme et son public à l'épreuve du terrain. Penser avec Dewey contre Dewey », in B. Karsenti & L. Quéré (dir.), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004, p. 195-226 ; F. Cantelli, *L'état à l'aïons. Pragmatique de l'action publique face au sida*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2007.

⁶ D. Céfai & D. Pasquier, « Introduction », in D. Céfai & D. Pasquier, *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, 2003, p. 23.

⁷ T. Benatoui, « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 2, mars-avril 1999, p. 293.

cerner « l'épaisseur du social » au travers des interactions ordinaires. Non pas que les structures macro sociales puissent se déduire de celles-ci, mais qu'au travers la saisine de ces interactions ordinaires, on puisse voir le social se faire, les épreuves et les compromis qui le fondent, mais aussi le maillage entre différents niveaux de réalité (l'interaction, bien sûr, mais aussi le social qui l'englobe auquel les individus font référence ou qui suscite l'interaction, la contrainte, l'autorité, etc.). Si tout ne se joue pas dans l'interaction, l'analyse des interactions peut dévoiler des supports ou des appuis⁸, ancrés à l'intérieur des personnes ou dans des objets ou repères extérieurs, qui influencent, guident l'action ou qui peuvent être détournés. En cela, l'approche se distingue de l'ethnométhodologie. Si l'on peut suivre l'ethnométhodologie dans sa volonté de prendre au sérieux les acteurs, le courant pragmatique rompt avec une indexation radicale de la situation.⁹ En effet, dans l'analyse des interactions, cette approche attache une grande importance aux différents registres de l'action postulant que les personnes agissent en usant de ressources différentes qui sont parfois intégrées, liées entre elles, dans des régimes particuliers et qui dépassent la « stricte » situation¹⁰. Dans l'observation du terrain, il s'agit d'être attentif.

[...] à quoi ? À l'émergence, au cours de l'action ; aux échanges, aux malentendus, aux processus d'intercompréhension ; aux savoir-faire, aux compétences ; à la pluralité des scènes, aux jeux entre scènes et coulisses, aux jeux de réseaux ; aux problèmes qui se posent, aux solutions que les acteurs trouvent, aux inventions qui en résultent.¹¹

⁸ N. Dodier, « Les appuis conventionnels de l'action », *Réseaux*, n° 62, 1993, p. 63-85.

⁹ N. Dodier, « Une éthique radicale de l'indexicalité », in M. de Fomel, A. Ogien & L. Quéré, *L'ethnométhodologie. Une sociologie radicale*, Paris, La Découverte, 2001.

¹⁰ Laurent Thévenot distingue ainsi trois régimes d'engagement par exemple : le régime de l'action en public (ou de la justification) qui renvoie notamment à son travail avec Boltanski, celui du régime du plan dans lequel l'acteur est porteur d'un plan d'action, plus stratégique, qui opère un calcul « fins/moyens » par rapport à l'environnement et enfin le régime de la familiarité, caractérisé par une proximité forte entre l'environnement et l'acteur, les routines, les habitudes. L'idée est donc de distinguer dans quel type de régimes s'engage l'individu, quelle est l'action qui vient en fonction d'un contexte mais aussi de voir comment l'individu passe d'un régime à l'autre. Ces régimes sont « des équipements majeurs de la société servant à la coordination des êtres humains au sein d'un monde matériel. » L. Thévenot, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006, p. 48.

¹¹ J.-P. Payet, « 'Faire avec' ou l'éloge de l'émergence », in D. Céfai & C. Saturno (dir.), *op. cit.*, p. 165.

Cette attention permet de montrer la structure écologique¹² qui situe l'action dans un environnement précis et qui par cette situation, informe cette action, y contraint/autorise les interactions d'une manière propre à cet environnement mais aussi par rapport à des niveaux « intermédiaires » (les régimes d'engagement, voir note *supra*).

Une approche de sociologie pragmatique, centrée sur l'analyse de l'action publique, décentre le regard habituel des analyses de l'action publique. D'abord, elle étudie l'action publique¹³ et non pas les politiques publiques, elle suppose en cela une action qui n'est pas forcément cohérente, sectorialisée, centralisée. Elle analyse l'action publique en train de se faire et déplace la focale autrefois fortement ciblée sur les agents de l'État ou sur les élus politiques. Bien entendu, ces acteurs restent une des clés de compréhension de l'action publique, mais ils n'en sont plus la quintessence. Une action publique participative et délibérative, qui s'ouvre aux citoyens, requiert d'autant plus de déplacer la focale d'analyse pour voir qui sont ces acteurs convoqués dans ces espaces publics, pour comprendre quels types de compétences trouvent à s'exprimer, pour voir comment les interactions s'y nouent, comment les coordinations se trouvent, à partir de quel compromis, pour finalement appréhender le sens de cette action.

Enfin, dernière précision, nous nous appuyons également sur les travaux de John Dewey, philosophe du courant pragmatique, par rapport à deux points plus précis. Premièrement, si l'on suit Dewey, la sphère publique, un problème politique ou le politique ne peuvent être définis abstraitement, une fois pour toute. On ne peut donc pas délimiter ces termes dans l'absolu, mais on peut s'interroger sur la manière dont les citoyens créent le politique dans la pratique, comment ils le justifient, comment ils explicitent ce qui est politique et ce qui ne l'est pas. Cette conception pragmatique du politique est intéressante : il n'est donc pas conçu comme un donné, mais comme une expérimentation sur la réalité sociale, sur les problèmes posés à ceux qui vivent dans cette réalité, l'établissement des solutions alternatives à proposer. L'ordinaire, le quotidien, le sens commun, les convictions morales et les problèmes des individus ne sont donc pas en dehors du politique, ils peuvent potentiel-

¹²

A. Ogien & L. Quéret, *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses, 2005, p. 11.

¹³

Voir notamment J.-C. Thémig, « Politiques publiques et action publique », *Revue internationale de Politique Comparée*, vol. 5, n° 2, 1998, p. 295-314 ; J. Commaille, « Sociologie de l'action publique », in L. Boussaguet, S. Jacquot & P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, p. 413-421.

lement construire celui-ci¹⁴. Deuxièmement, Dewey nous montre aussi qu'on ne peut pas dire ce qu'est un public de manière générale. Celui-ci se construit plutôt par l'intermédiaire de cette recherche sur les limites du privé et du public. « Le public consiste en l'ensemble de tous ceux qui sont tellement affectés par les conséquences indirectes de trans-actions qu'il est jugé nécessaire de veiller systématiquement à ces conséquences. »¹⁵ Étudier une scène participative et délibérative implémentée par une institution officielle est réellement intéressante dans cette perspective pragmatique parce qu'elle offre justement la possibilité de voir plus concrètement ces constructions du politique au cœur des interactions, ces constructions d'un public autour de préoccupations citoyennes. Cette analyse permet aussi, et c'est au cœur d'une approche pragmatique qui se veut critique, de voir ce qui, en termes d'épreuves, peut retenir les acteurs de construire le politique. Par ailleurs, elle offre une ouverture sur des conceptions qui dépassent l'interaction pure, qui révèlent la manière dont les personnes définissent la démocratie, qui révèlent les langages politiques « bornant » l'expérience démocratique¹⁶.

2. Le budget participatif de la ville de Mons

Mons est une ville de 90 000 habitants, située au cœur de la Wallonie, en Belgique. Ce projet de BP a été introduit en février 2003 par l'équipe socialiste autour du bourgmestre qui est par ailleurs également le président du Parti socialiste francophone. Ce dispositif a été présenté comme un exemple, Mons étant une ville capitale pour l'image que le parti souhaite développer. Le projet a été annoncé comme étant une nouvelle façon de gouverner la ville. Il fut adopté en mai 2002 à l'unanimité du conseil communal, témoignant par là de la force de la rhétorique participative et de la domination des socialistes. Cela dit, cette belle unanimité de vote cachait très mal des conceptions fort diverses de la démocratie à la base de cette acceptation¹⁷. Le projet de BP a été implémenté sur une partie de la ville seulement (pour des raisons socio-économiques et d'opportunité politique : un subside fédéral permettant de soutenir le projet). Cette partie est constituée de deux anciennes communes autonomes, Jemappes et Flénu (16 000 habitants),

¹⁴

Cette position diffère par exemple de celle d'Hannah Arendt qui voit dans l'intensification du privé, dans l'irruption des « petites choses » du quotidien, une restriction immédiate du politique, une évolution se faisant « toujours aux dépens de la certitude de la réalité du monde et des hommes ». H. Arendt, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983, p. 90.

¹⁵

J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, Traduit et préfacé par Joëlle Zask, Tours, Farrago, 2003, p. 63.

¹⁶

S. Rui, *op. cit.*

¹⁷

L. Damay & C. Schaut, « Justifications... », *op. cit.*

Le cas Landru ; table des matières :

1. Introduction : Contexte historique et Biographie.

Sous quel angle, quelle question, allez-vous aborder cette biographie ? Les ruptures (difficiles à penser, d'où signes de folie) ?

2. Landru était-il psychotique ?

Conseil : reprenez tous les éléments biographiques ou les paroles de Landru qui peuvent servir, et pour chacun détailler ce qu'il peut y avoir de psychotique (en donnant l'interprétation de l'auteur, et parfois aussi la vôtre – argumentée !)

3. La Loi personnelle de Landru.

3.1. Quelle est cette loi ?

3.2. Quelles sont les bases de cette loi ? Sur quoi se fonde-t-elle ? très bien de détailler en différentes questions, mais qu'allez-vous dire dans ce point 3.2 ?

3.3. Sa fonction de pare-psychose.

4. Rapport aux autres. Ici il n'y a pas de question – le risque est de faire dans l'énumération fastidieuse... il faut absolument que vous réfléchissiez à ce que vous cherchez à savoir en travaillant sur ce thème du rapport aux autres..

4.1. Les hommes.

Père. Police. Juges.

4.2. Les femmes.

4.2.1. Catégories de femmes (Mère, maîtresse, femme, victimes).

4.2.2. Pourquoi avoir choisit de tuer des femmes ?

4.2.3. Pourquoi les considérer comme des objets ?

5. Landru reconnaît-il la gravité de ses actes ? On pourrait ajouter : s'en sent-il coupable ou responsable ? Croit-il à tous ses mensonges ? Vos deux questions sont très différentes. La première suppose une recherche systématique de tout ce que Landru dit de ses meurtres à travers tout le dossier, puis un questionnaire sur chacune des paroles trouvées : qu'impliquent-elles concernant le rapport de Landru à son acte ?

La deuxième question présuppose qu'il ment ! A quelles paroles précises faites-vous références ? En quoi peut-on (ou pas) parler de mensonge pour chacune de ces paroles ? – il y a des liens à faire avec la partie sur la loi personnelle comme pare-psychose (il y aurait pour Landru une nécessité plus grande que celle du respect de la réalité : c'est de pouvoir tenir le coup dans l'existence : pare-psychose)

6. Hypothèses du groupe Que voulez-vous dire par hypothèse ?

6.1. Quelle a été l'influence de la guerre sur Landru ? Comment allez-vous aborder cette question ?

6.2. Existe-t-il un lien entre son « rêve » de devenir un inventeur célèbre et sa folie meurtrière ? Intéressant : je vous conseille de faire le lien avec sa loi personnelle, et de ne pas oublier tous les maillons intermédiaires (ses identifications imaginaires)

et devait servir de laboratoire avant d'étendre le projet à l'ensemble de la ville. Au début, l'image de Porto Alegre est revendiquée comme un modèle à poursuivre, y compris dans le design institutionnel du projet. S'il ne respecte pas, à proprement parler, les étapes classiques d'un budget participatif, ce processus a néanmoins permis l'organisation de multiples rencontres à différentes échelles avec la population pour déboucher sur la création de projets de développement urbain pensés par les habitants.

3. Devenir un autre qu'on écoute : une étape décisive

Les espaces de délibération et de participation sont parfois appréhendés au travers des travaux entamés par les théoriciens de la démocratie délibérative. Il est intéressant de noter que les échanges y sont idéalisés et perçus comme suivant une structure assez claire : les participants aux débats se positionnent, utilisant des arguments rationnels et raisonnables, ils s'écoulent les uns, les autres, offrent des alternatives critiques et construites afin d'aboutir à une décision rationnelle et raisonnable, par la force du meilleur argument. On ne fera pas l'affront de dire que ces auteurs, dont Habermas, n'ont pas perçu la différence entre l'idéalité de cette situation et la mise en pratique¹⁸. D'autres théoriciens de la démocratie délibérative ont également critiqué cette vision idéalisée, comme Iris Marion Young qui montre que cette posture développe une conception de la discussion qui n'est pas culturellement neutre ou qui dévalue certains groupes¹⁹. Mais en poursuivant ce débat théorique, ces théoriciens restent souvent silencieux sur la manière dont les échanges se pratiquent réellement²⁰. Aborder la délibération par le biais unique de ce débat, ne nous aide pas beaucoup à appréhender la richesse, l'épaisseur du social en train de se faire. Les participants font bien plus qu'argumenter rationnellement, ils déroulent une variété de compétences discursives et critiques.

En effet, suites aux observations réalisées, il apparaît que discuter, délibérer n'est pas toujours et d'abord une question d'échanges d'arguments rationnels. Une des modalités du discours tient surtout à la

¹⁸ J. Habermas dit d'ailleurs que l'espace public est « exposé à la fois aux effets de répression et d'exclusion qu'exerce la répartition inégale du pouvoir social, à la violence structurelle et aux distorsions systématiques de la communication. », J. Habermas, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997, p. 333.

¹⁹ I. M. Young, « Communication and the Other : Beyond Deliberative Democracy », in S. Benhabib (ed.), *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton, Princeton University Press, 1996, p. 120-135.

²⁰ D. M. Ryfe, « Does Deliberative Democracy Work ? », *Annual Review of Political Science*, 8, 2005, p. 54.

manière dont les acteurs cherchent à légitimer leur présence, à devenir un partenaire du débat. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse uniquement d'une question d'écart entre la norme d'une grammaire publique d'avant-garde maîtrisée par les mieux éduqués, plus capable, eux, de dominer l'argumentation rationnelle. De plus, l'observation ne nous indique pas que ces mieux dotés gagnent forcément les épreuves discursives. Nous nous écartons ainsi d'I. Marion Young, mais d'autres auteurs, comme Frank Bryan vont en ce sens²¹. Bien sûr les états de vulnérabilité dont sont marqués certaines personnes sont reconnues « mais la vulnérabilité des acteurs est [...] ce qui permet en tout cas de penser le champ d'interactions comme autre chose qu'un théâtre d'imposition »²². De plus, le simple fait d'être situé dans un environnement pensé comme un espace d'ouverture aux citoyens leur donne des ressources, à activer, pour justifier leur droit de parole. L'environnement joue un rôle, l'acteur qui se trouve engagé dans une situation « cherche à s'assurer des bien-faits en disposant de gages appropriés »²³. Trouver ces ressources, trouver les leviers nécessaires autant de manière de transformer cette dépendance à l'environnement en un pouvoir d'action²⁴. Certains citoyens trouvent en effet, malgré des tentatives de disqualification, malgré un langage qui revêt moins les caractères du type de langage favorisé en public, des appuis dans l'environnement participatif, ils disent en substance : « Pourquoi je ne pourrais pas m'exprimer, pourquoi vous ne m'écoutez pas ? Sinon, pourquoi le conseil communal aurait-il mis en place cette procédure ? »

Nous pensons que cette question, le fait de se sentir reconnu, de se donner le droit de parler, est cruciale pour comprendre les échanges au sein d'un débat public. C'est sans aucun doute une étape décisive dans la construction du politique. Dans une arène publique, les acteurs sont, pour paraphraser Daniel Céfai, « configurés par ce qu'ils configurent », ils sont éprouvés par la réception de leurs discours et de leurs actions, « par l'estime ou le discrédit qu'ils se gagnent » en retour²⁵. Ils cherchent à devenir des personnes qu'on écoute. Nous pouvons nous réferer aux travaux sur la reconnaissance d'Axel Honneth pour élucider le besoin que les participants éprouvent de se légitimer pendant qu'ils

²¹ F. M. Bryan, *Real Democracy. The New England Town Meeting and How It Works*, Chicago, The University of Chicago Press, 2004.

²² S. Bordreuil, « Isaac Joseph : la politique depuis Goffman », in D. Céfai & C. Saturno (dir.), *Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph*, Paris, Economica, 2007, p. 108.

²³ L. Thévenot, *op. cit.*, p. 238.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ D. Céfai, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n° 75, 1996, p. 50.

dialoguent et échangent des points de vue. « Le participant attend non seulement que ses énoncés trouvent place dans le processus d'argumentation mais aussi que toute sa personne soit prise en considération de manière positive. »²⁶ Rien entendu, pour gagner cette estime, ils mobilisent des compétences, celles de savoir intervenir en fonction des règles grammaticales qui ont cours :

C'est ainsi dans la mesure où un individu est en mesure de dire son expérience dans les formes requises [...] qu'il a des chances de se voir reconnaître la qualité de « sujet » politique dans un espace donné : la maîtrise de la grammaire sujet/objet et la capacité à « objectiver » son expérience apparaissent dès lors comme des prérequis pour se voir reconnaître par autrui le statut de sujet à part entière²⁷.

Cela dit, au delà de règles générales²⁸, cette grammaire du débat n'est pas fixée une fois pour toute : s'il y a un « format » de l'action qui convient, il n'est pas total, les personnes qui s'engagent dans une scène peuvent porter des conceptions différentes du registre ou de la partition qu'il faut jouer et peuvent arriver à bousculer les règles de la scène. Ils se confrontent d'ailleurs à partir de différentes « logiques de rationalité et de légitimité » (D. Céfai), qui sont aussi retravaillées dans les interactions. Sur quelle base cherchent-ils à se légitimer ou à délégitimer certaines paroles ? Sur quelles ressources s'appuient certains pour disqualifier des points de vue, ne pas les prendre au sérieux ? Nos observations nous poussent à épinglez trois éléments.

Premièrement, les discussions peuvent être paralysées par l'invocation d'arguments techniques ou légalistes. En contraste avec ces postures, certaines personnes montrent que la rationalité technique peut être mise en balance avec une forme de rationalité culturelle basée, sur des expériences personnelles et familiales²⁹. Dans notre cas d'étude, on peut évoquer une épreuve autour de la création d'un terrain de base-ball qui a occupé, principalement, une personne de l'administration et un représentant des citoyens. Les citoyens avaient déposé un projet de création

²⁶ O. Voirol, « L'espace public et les luttes pour la reconnaissance. De Habermas à Honneth », in C. Barril, M. Carrel et al. (dir.), *Le public en action. Usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 127.

²⁷ D. Cardon, J.-P. Heurtin, C. Lemieux, « Parler en public », *Politix*, n° 31, 1995, p. 14.

²⁸ D. Céfai, « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste », in D. Céfai & I. Joseph, *L'héritage du pragmatisme...* op. cit., p. 51-81.

²⁹ F. Fischer, « Citizen Deliberation and the Problem of Expertise : Resituating Knowledge in Practical Reason », in B. Castagna, S. Gallais, P. Ricaud & J.-P. Roy (dir.), *La situation délibérative dans le débat public*, vol. 1. Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2004, p. 85-94.

d'une zone de loisirs à implanter sur une zone désaffectée d'un ancien terril. Au cours d'une rencontre entre les représentants des citoyens, l'administration et certains représentants politiques, les autorités administratives souhaitaient montrer où en était le dossier. Alors qu'un des citoyens revenait sur les souhaits des habitants, le fonctionnaire en charge du dossier répondait que ces souhaits n'étaient pas susceptibles de rencontrer une réponse positive parce qu'un terrain de base-ball doit avoir, légalement, une dimension précise et que le terrain prévu ne pouvait contenir celui-ci. Le citoyen répondit alors que ça n'avait aucune importance, que le fonctionnaire ne comprenait pas les souhaits, que ce terrain était destiné aux écoles maternelles et primaires du quartier et que le but n'était pas d'en faire des professionnels du base-ball, ni même d'offrir un terrain de compétition officielle. Le ton de cette altercation est intéressante : le professionnel répondait d'abord qu'il « connaissait son dossier » alors que le citoyen raillait celui-là de n'avoir rien compris à la demande sociale. Le fonctionnaire, perceptiblement, se sentait blessé et répondait assez violemment en se défendant d'avoir fait les choses dans les règles normativement prescrites. Le citoyen ne comprenait pas, quant à lui, pourquoi c'était si difficile de « tracer un triangle sur le sol avec une craie puisque le terrain est déjà triangulaire ». Il donnait par ailleurs des détails sur la configuration du terrain, les végétations, les dénivelés, les cavités qu'il faudra combler. La clôture de la discussion tournait autour d'un rejet de la responsabilité, dans le chef du fonctionnaire : « Il ne faudra pas venir vous plaindre après et venir dire que ça ne correspond pas aux mesures légales ». Ce bref exemple montre que le fonctionnaire s'appuyait sur son expertise technique, sur des mesures du terrain, sur des prescriptions normatives, sur son « dossier » pour soutenir son point de vue. Il dévalue, dans cet exemple, le savoir du citoyen qui, s'appuyant sur une connaissance pratique de la demande sociale, sur une connaissance pratique du lieu, parvient néanmoins à se faire entendre, malgré la « menace ». En faisant ça, dans une rencontre publique importante, il a pu montrer que sa présence était légitime, utile, porteuse d'une logique ayant sa place et ajoutant un plus à la discussion.³⁰

³⁰ On peut donner un autre exemple pour montrer la différence de postures, de savoirs mobilisés. Celui-ci démontre que les habitants ont une autre relation au temps, qui est aussi source de savoir. En fait, en travaillant sur un dossier, le fonctionnaire a un rapport au temps court, bref, un « one-shot » distancé. Il se rend certes sur le terrain, mais en fait une visite ponctuelle pour en connaître les spécificités. Il en prend les mesures, photographie quelques angles. Par contre, le citoyen peut amener les différents types d'usages de cet espace qui peuvent se tenir sur une temporalité longue (en été, on y pratique plutôt ces activités, le lundi, quand il y a un marché, il sert de parking). Il peut également évoquer les transformations du terrain en fonction de conditions qui varient (quand il pleut, c'est un terrain très boueux). Ces considérations

Deuxièmement, nous avons également rencontré des critiques alternatives qui concernaient la représentativité des participants. Ces critiques sur la représentativité des uns et des autres n'ont pas été effectuées d'une manière univoque : différentes images de ce que signifie le fait d'être ou de ne pas être « représentatif » apparaissent. Encore une fois, ce n'est sans doute pas aussi caricatural qu'on l'imagine sans doute, c'est-à-dire une logique qui opposerait les représentants politiques et les citoyens. Bien sûr, certains politiques ont pu dénoncer le fait que les représentants des citoyens n'étaient pas aussi représentatifs qu'ils pouvaient l'être puisque, même si certains d'entre eux ont effectivement été élus, ce n'est que par une plus infime portion de citoyens. Ils ne sont donc que des représentants en miniature et d'ailleurs comment osent-ils réclamer le droit d'outrepasser, par exemple, les décisions d'une ASBL communale dont le conseil d'administration est composé d'élus ? Par ailleurs, représentent-ils vraiment ce que veulent les habitants et ont-ils d'abord fait l'exercice de leur demander ce qu'ils souhaitent ? Au fond, selon certains, ils ne représentent qu'eux-mêmes et les seuls vrais représentants sont les élus politiques. Cette vision caricaturale ne trouve que rarement à s'exprimer devant les habitants, ce serait sans aucun doute leur faire trop de violence, mais elle peut être le fait de représentant politique peu « socialisé » à l'arène participative. On voit poindre ici une notion de représentations, basée sur les élections, mais qui renvoie au débat sur le mandat impératif. Si certains pensent être plus représentatifs, c'est en fonction du nombre de votants et alors qu'on voit mal la formulation d'un mandat impératif au niveau des élus, c'est une attente formulée à l'égard des représentants des habitants : ont-ils correctement suivi l'avis des habitants ? Cela dit, un tout autre point de vue se fait entendre sur la représentativité. Celui-ci s'appuie sur une désapprobation générale, dans le chef des citoyens, des actions des hommes politiques. Ils ne peuvent être dignes de confiance, sont toujours guidés par la stratégie électorale et favorisent leur électoral. Ils ne représentent finalement plus qu'eux-mêmes en desservant la population. Alors qu'ils ne sont certes pas élus comme eux, certains représentants des citoyens pensent qu'ils sont aussi représentatifs des habitants que les politiques. Ils sont plus proches des habitants, ils ont leur confiance, ils leur parlent fréquemment, vivent au sein d'un même quartier et ont une idée précise de la demande sociale. Ils se sentent représentatifs par ce biais, au-delà

échappent le plus souvent à une connaissance « de dossier ». Nous voudrions aussi rajouter, par rapport à l'exemple précédent, que tous les fonctionnaires ne disqualifient pas les références des citoyens. Même s'il est parfois difficile de changer sa vision du monde et d'adopter le point de vue de l'autre, certains n'ont aucun problème à réaliser cette opération et reconnaissent l'apport positif des citoyens. Le fait d'être un fonctionnaire, un citoyen, un politique n'est pas entièrement déterminant par rapport à la manière dont les personnes agissent et se positionnent.

même des élections. Cela dit, à l'intérieur des rangs des citoyens, certains critiquent l'attitude semblable de quelques collègues qui sont vilipendés parce qu'ils se comportent comme des politiques, qu'ils ne travaillent pas collectivement, qu'ils poursuivent leurs propres intérêts, qu'ils jouent cavaliers seuls et finalement, qu'ils ne représentent qu'eux-mêmes. On peut aussi épingleur leur inétude face au possible détournement du BP : certains représentants pourraient appartenir à un parti politique ou ils pourraient se servir du BP comme tremplin électoral.

Troisièmement, des procès de légitimation ou de délégitimation s'appuient également sur les comportements adoptés par les participants dans la scène participative. Nous avons déjà esquissé cette question plus haut lorsque que nous évoquons la manière dont les citoyens jugeaient le travail de certains des leurs. Dans cette même veine, nous avons observé des délégitimations par rapport à ceux qui sont incapables de dialogue ou d'écoute, ceux qui ne participent pas régulièrement, ceux qui ne comprennent pas les points de vue d'autrui, ceux qui ne disent rien et semblent absents, ceux qui ne laissent pas parler les autres. Cela renvoie très clairement à l'attitude communicationnelle. D'autres questionnements sur la procédure, sa justesse, son ouverture, ses objectifs montrent également comment les participants questionnent la légitimité, le sens de leur présence.

Nous le voyons, si des règles générales (comme la transparence, le bien fondé, la visée commune, etc.)³¹ enserrant ce qu'il convient de dire et de faire sur une scène publique, elles sont complétées par des « régimes particuliers » du parler en public et qui tendent notamment à définir le « bon » participant. Ces règles sont bousculées, interrogées, construites par les participants lors d'épreuves qui portent sur la possibilité de « faire entendre sa voix », épreuves qui dévoilent, on vient de le voir, des ressources fort différenciées (comme des conceptions opposées de la démocratie, par exemple). Ces épreuves sont importantes, bien au-delà de l'exercice effectué ici qui tendait à montrer les ressources sur lesquelles elles s'appuient, parce qu'elles ont permis « d'instituer » une parole habitante en dehors de la parole plus classique et plus autorisée de l'expert ou de l'élus.

4. Dépasser l'évitement du politique

Dans la grammaire générale des interactions en public, une autre convention a été mise en évidence par Nina Eliasoph : il est finalement très rare que des participants « parlent politique » publiquement. Cet auteur a clairement montré qu'il ne s'agit pas d'une question d'intérêt et que : « les décisions politiques et humaines pénètrent la vie des

³¹ D. Céfai, « Qu'est-ce qu'une arène publique... », *op. cit.*

hommes »³². Selon elle, un nombre important de personnes s'intéressent au politique mais ne peuvent l'exprimer que dans certains contextes, la plupart du temps en privé. En public, les gens évitent de « parler politique ». Les travaux d'Eliassoph s'ajustent au pragmatisme³³ pour différentes raisons. D'abord elle met bien en évidence, comme d'autres auteurs de ce courant, une « échelle de publicité » : il n'y a pas de ligne de démarcation nette entre une situation privée ou une situation publique, mais différents degrés.³⁴ Ensuite, quand elle analyse les interactions entre personnes, les prises de positions des acteurs, elle ne prend pas une définition substantielle pour définir ce qui est politique et ce qui ne l'est pas. Au contraire, elle s'attarde précisément sur la manière dont les citoyens tracent les frontières du politique. « Les personnes créent le domaine du politique dans la pratique, quand ils créent et recréent et recréent à nouveau, ce type de grammaire de la citoyenneté, dessinant et redessinant constamment la carte de ce qui sépare le public du privé. »³⁵ Comme nous l'avions montré plus haut, on trouve une définition similaire chez Dewey.³⁶ Cette définition a des conséquences délicates sur la posture du chercheur qui doit mettre en retrait ses propres présuppositions pour voir ce que les personnes construisent comme étant, ou pas, du ressort politique. En adoptant cette posture pragmatique, on essaye de rester au plus proche des interactions, des justifications des acteurs. Comment les acteurs monitoient du BP construisent-ils le politique ?

Premièrement, et en cela nos observations rejoignent tant les travaux d'Eliassoph que les observations courantes de la méfiance envers les institutions, les habitants qui participent veulent clairement se distancier de ce qu'ils considèrent comme proche du politique. Ici, comme dans d'autres sphères publiques participatives³⁷, ce qu'il est approprié de faire ou de dire, consiste à s'éloigner du politique. Critiquer le politique, s'en distancier, est une manière de se grandir dans l'arène participative. Nous

³² Notre traduction. N. Eliassoph, *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 6.

³³ Par ailleurs, elle a publié, avec un certain nombre d'auteurs que l'on rapproche d'une sociologie pragmatique, un texte dans l'ouvrage *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques* (déjà cité plus haut).

³⁴ M. Breviglieri & D. Trom, « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in D. Césari & D. Pasquier, *Les sens du public...* op. cit., p. 399-416.

³⁵ Notre traduction. N. Eliassoph, op. cit., p. 16.

³⁶ Comme chez Habermas, d'ailleurs, qui se réfère à Dewey, non sur ce point – à ma connaissance –, mais notamment sur la manière dont Dewey défend la nécessité d'améliorer les conditions du débat et de la discussion. J. Habermas, op. cit., p. 329 ; p. 339.

³⁷ J. Talpin, « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de la participation au sein de dispositifs participatifs », *Politix*, 19, 75, 2006, p. 13-31.

avons pu voir et entendre l'expression de cette position dans différents contextes et à différents moments.

Je n'aime pas parler politique. Mais j'aurais aimé que les politiciens s'impliquent plus dans le processus. (Un représentant des citoyens, Interview).

La politique ? Non, non, jamais. Je m'en fous. Mais n'enregistrez pas cela, s'il vous plaît. Je suis trop honnête, trop droit pour la politique. Je dirais oui à tout le monde et si je n'y arrive pas à les satisfaire, je serais fâché contre moi-même. Non, c'est trop ingrat. (Un représentant des citoyens, Interview). Nous nous devons d'être apolitiques. Pourquoi le bourgmestre a-t-il sa photo dans notre journal ? (un représentant des citoyens, réunion de district).

Que signifient-ils exactement par ces prises de position ? Nous souhaitons prendre au sérieux cette première impression forte d'un rejet du politique, d'en saisir les ressorts, tout en ne se méprenant pas sur le sens de ce rejet, leur présence en elle-même, leur participation à un projet de « gestion » de la cité, témoignant d'un rapport plus complexe au politique. Principalement, par ce rejet, ils manifestent différentes critiques des élus politiques, comment ils fonctionnent, comment ils détournent la chose publique à leurs avantages³⁸. Cela dit, le rapport plus complexe au politique existe (ce n'est pas une projection du chercheur, ce n'est pas une violence faite aux acteurs) et peut être illustré par ce qu'affirme un représentant des citoyens lors d'un entretien³⁹ : « Je suis intéressé par le politique avec un grand « P » et pas par la politique des partis. » Le problème réside en ce que, très souvent, cette négation du politique, compris en son sens institutionnel, envahit de nombreuses interactions et annihile presque toute possibilité d'affirmer, pour un citoyen, son intérêt pour le politique. Cela dit, quand ils disent « évitons de faire de la politique », ils en appellent à un autre registre : ils veulent parler de « choses concrètes », « proches des besoins des citoyens », ils affirment vouloir « faire quelque chose dans l'intérêt des habitants », « pour améliorer la vie quotidienne ». En cela, ils témoignent d'une autre conception du politique, d'une conception qui part de l'expérience concrète. L'approche du politique comme expérimentation chez Dewey rend bien compte de cette dimension. En effet, l'enquête sociale qui permet de créer les frontières de l'action privée et publique doit profondément s'enraciner dans la réalité sociale, dans le vécu des personnes parce que « celui qui porte la chaussure sait mieux si elle blesse et où elle blesse, même si le cor-

³⁸ Bien entendu, la méfiance vis-à-vis du politique – des institutions et des élus – est une tendance générale dans l'évolution de l'opinion publique.

³⁹ Cet exemple, lors d'un entretien, tendrait à renforcer l'idée que le politique ne peut s'affirmer qu'en privé. Or, l'échelle de publicité n'explique pas tout. Dans d'autres situations, il y a eu des prises de positions politiques qui tentaient cependant et souvent de s'éloigner d'une politique institutionnalisée.

donnier compétent est meilleur juge pour savoir comment remédier au défaut »⁴⁰. Bien entendu, le trouble, le malaise n'est d'abord qu'un simple inconfort, un simple sentiment vague mais il peut « [...] devenir l'enjeu d'un travail collectif d'identification et de reconnaissance, de catégorisation et de stabilisation qui le constituera comme problème public en l'inscrivant au foyer d'activités interprétatives et d'activités pratiques »⁴¹.

Alors que les citoyens, tentant « d'éviter l'évitement », en appellent à un discours concret, pratique, lié au terrain, nous avons également observé un élément gênant dans leur tentative : la disqualification de la vie quotidienne dans le dispositif. Bien entendu, cette délégitimation entre en résonance avec la norme générale de la délibération qui privilégie un discours dépassionné et désincarné⁴². Mais nous pensons que les règles « locales » du jeu cadrent également les interactions et renforcent, dans le cas présent, la grammaire générale du débat public. En fait, à chaque fois que les citoyens évoquent les problèmes de leur rue, leur trottoir, leur quartier, ils sont difficilement reçus et entendus, ils sont simplement renvoyés vers d'autres services. Dans le cadre du BP, on leur demande à la fois de ne pas rêver à des plans d'investissements trop importants, de diagnostiquer les problèmes et les besoins locaux, tout en fermant la porte à des demandes jugées individuelles ou particularistes. Les contradictions du cadre ont renforcé, au moins dans un premier temps, la vulnérabilité des acteurs, quelque peu déboussolés par des attentes antinomiques.

Les travaux sur les régimes d'engagements analysent les règles qui s'appliquent dans les espaces publics. Ils montrent que les acteurs doivent adopter certaines grammaires pour être compris dans l'espace public. De plus, ils décrivent également une tendance moderne, qui ne s'observe pas seulement dans les processus de « gouvernance participative », mais aussi par exemple dans l'évolution des programmes télévisés (talk show, reality show, etc.) :

Un des effets inattendus du développement de ces dispositifs, conçus pour déployer en public l'opinion ou l'émotion des personnes ordinaires, est de nous montrer que des individus longtemps exclus des arènes publiques au prétexte d'une incompétence linguistique et argumentative [...] disposent de capacités d'expression non négligeables. [...] La mise en valeur de ces capacités d'expression est notamment due au fait que les critères d'évaluation et d'excellence utilisés pour juger des performances argumentatives et nar-

⁴⁰ J. Dewey, *Le public...* op. cit., p. 197.

⁴¹ D. Céfai, « Qu'est-ce qu'une arène publique ?... », op. cit., p. 66.

⁴² I. M. Young, op. cit., p. 124.

ratives des personnes en public, ont eux-mêmes été transformés – faisant plus de place à l'authenticité du témoignage qu'à la critique argumentée »⁴³.

Ces travaux nous aident à mettre en lumière les attentes contradictoires qui pèsent sur les habitants⁴⁴. Au nom de leur authenticité, de leur vécu, de leur expérience pratique du lieu, les habitants sont appelés à faire part de leur expertise alors que par ailleurs, on refuse une parole trop individuelle, trop particulière, voire trop « pratico-pratique ». Finalement, ce qui pèse sur ces citoyens, c'est une attente de transformation immédiate de ce savoir, un savoir pratique, authentique, quotidien en des demandes générales, acceptables par tous, bien argumentées, formulées collectivement. Nous reviendrons plus tard sur cette question, mais le processus nécessité par ces transformations, le politique comme expérimentation, comme processus qui part de l'expérience concrète pour arriver à un projet politique, semble évacué.

Une autre règle cadrant les interactions nous semble aussi en jeu pour expliquer cette première et puissante aversion ou rejet du politique. Au début du processus, en effet, le bourgmestre et son équipe ont instantanément demandé aux élus locaux de ne pas intervenir dans le processus, de ne pas se présenter dans les réunions locales et de district, pour laisser la place aux habitants. La justification explicite de cette demande résidait dans la volonté de ne pas produire une instrumentalisation politique de ce dispositif. Ces instructions furent suivies, sans doute même trop. Les élus ne participèrent pas non plus au cénacle destiné à suivre le processus et à l'évaluer, ils ne s'intéressèrent pratiquement plus au BP, les discussions à ce sujet lors du Conseil communal sont très réduites. Ces deux éléments contribuent également à renforcer l'aversion et la méfiance par rapport aux représentants politiques : ils sont tellement peu dignes de confiance et risquent tellement d'instrumentaliser un processus qu'il faut les éloigner ; ils instituent un dispositif dont ils se désintéressent complètement ; par ailleurs, ils ne se donnent pas la peine de répondre aux demandes citoyennes formulées dans les instances du BP. Les citoyens ne manquent pas de souligner leur frustration et leur déception à ce propos.

Les citoyens développent donc des procédés pour s'éloigner du politique, comme celui d'être « proche des gens », « concret », « pratique ». Bien entendu, ces manières de faire, de parler, d'agir sont souvent décriées comme étant justement une manière de ne pas se positionner politiquement, de ne pas voir la situation dans un contexte plus général,

⁴³ D. Cardon, J.-P. Heurtin & C. Lemieux, « Parler en public », *Politix*, n° 31, 1995, p. 17-18.

⁴⁴ Nous sommes conscients du fait que ces tendances influencent également d'autres parties en présence mais nous nous appuyons ici particulièrement sur les participants citoyens du BP de Mons.

de ne pas collectiviser les problèmes, de ne pas agir, de ne pas monter en généralité. En un mot, cela tend à ne pas politiser le débat, comme d'autres éléments contextuels peuvent également le faire, par exemple l'urgence, la création ou la protection de la communauté⁴⁵. Cela dit, ce que nous observons au contraire, même si les chemins qui sont pris paraissent d'emblée moins « politique », c'est que ces habitants parviennent, au départ des expériences quotidiennes, en s'appuyant sur des choses concrètes⁴⁶, à développer un point de vue, à travailler un diagnostic de problèmes, à épingle les conséquences d'un fait sur leur situation, à proposer des solutions alternatives et à se faire entendre. Dans une optique deweyenne de la politique comme expérience, ils créent donc un espace public commun qui fixe la nécessité d'une action publique sur une question précise. Ils « parlent politique » dans le sens où ils déploient leurs opinions par rapport à ce qu'il est bon de faire pour la population, qu'ils peuvent argumenter et dévoiler leur vision du bien commun, valable pour tous (« il faut que les jeunes puissent avoir un terrain de sport », « réaménager ce site parce qu'il fait partie de l'histoire d'une communauté », « les personnes âgées sont moins mobiles et ne savent plus faire leur course, il faut plus de transports en commun. »). Ils se sentent donc engagés et habilités à demander des choses justement parce qu'ils savent, connaissent, ressentent les besoins. Un rapport au politique ne se construit pas seulement en référant à la politique institutionnalisée d'un État, par exemple⁴⁷, mais aussi lorsqu'une position visant à défendre le bien commun est exprimée publiquement et dirigée vers le monde politique. Comment défendent-ils leurs opinions ? Sur quoi s'appuient-ils ? Et finalement, comment ces opinions et ces demandes sont-elles reçues par les fonctionnaires et les politiques ?

Dans le cas de Mons, et nous généralisons ici, alors qu'il serait opportun de décrire quelques situations⁴⁸, les citoyens étaient souvent au

⁴⁵ C. Hamidi, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, 2006, p. 5-26.

⁴⁶ Nous devrions également approfondir cette question des ressources dans la construction du politique. Les travaux de Gamson, notamment, *Talking politics*, pourraient être intéressants dans la mesure où il révèle que les positions politiques s'appuient essentiellement sur la « sagesse populaire », l'expérience personnelle et les discours médiatiques.

⁴⁷ En cela, nous nous écartons sans aucun doute d'une définition de la « politisation » qui s'analyse par rapport à des prises de positions quant à la politique nationale, le positionnement sur un axe gauche droite, l'existence de conflits, etc. Voir S. Duschene & F. Haegel, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 6, 2004, p. 877-904.

⁴⁸ Une épreuve particulièrement intéressante mais que nous n'avons pas le temps de développer longuement ici concerne des revendications à propos de la procédure. En

départ portés par une indignation, une frustration, une aigreur par rapport à une situation injuste. Nombres de revendications, d'actions politiques se jouent au départ « d'expériences discréditantes », qui renvoient à l'injustice « dans laquelle ce qui est déploré ou bien souffert n'est pas simplement une "in-équité" dans l'attribution d'un lot, mais dans le sens de se découvrir bafoué dans des prétentions que l'ordre des choses sociales laissent pourtant tenir pour légitimes ou nous laissaient es-compter qu'elles se trouveraient honorées »⁴⁹.

Expériences concrètes de discrédit, d'injustices sont les bases d'une construction du politique. Ils défendent ensuite leur point de vue, exposent la situation ou proposent des solutions à partir d'une connaissance pratique des lieux (l'histoire d'un site, la fine description, l'héritage à préserver, les usages multiples d'un lieu) et pour défendre une population parfois spécifique (les jeunes habitant tels quartiers, les personnes âgées, les familles avec enfants en bas âge). Ils exemplifient, s'appuient sur des visages, des histoires, des anecdotes. Bien entendu, ils arrivent aussi qu'une référence plus large soit mobilisée (Porto Alegre, par exemple ou les procédures lilloises de participation). Ils s'appuient sur des objets tels que des photos, des dessins, des exemples d'infrastructures (parfois tirés d'Internet, parfois existants dans une ville proche), des extraits de journaux locaux. Ces appuis leur permettent de se positionner par rapport à ce qu'on devrait faire en vue de développer le bien commun. Très souvent, ils se confrontent (comme nous l'avons déjà montré) à d'autres standards, comme la légalité, les règles de marché public, les procédures administratives, la « priorité politique », etc. « L'approche pragmatique nous enseigne que la portée [ce qui renvoie à la manière dont il sera reçu] d'un argument dépend grandement du contexte dans lequel il est énoncé. »⁵⁰ Rien n'a vraiment été fait pour diminuer la distance séparant les cadres primaires de référence, pas de

très bref, les représentants des citoyens ont obtenu des changements importants dans l'organisation du dispositif, ce qui a induit un changement dans le cadrage des interactions. Cette « victoire » a été gagnée après avoir construit collectivement une position commune, après s'être construit en public au sens de Dewey. Cela ne s'est pas produit facilement, ni directement, une observation de réunions sur le temps long montre qu'après avoir exposés leurs frustrations, ils ont cernés plus clairement ce qui les accablait, ils ont pu mettre à jour les conséquences d'actions antérieures qui les pressaient pour enfin trouver des solutions et discuter des leviers pour « pousser » ces solutions dans l'espace public afin d'obtenir gain de cause. Cet exemple, très bref, montre que les acteurs, même dans un environnement *a priori* défavorable, ne sont pas démunis.

⁴⁹ S. Bortreuil, *op. cit.*, p. 113-114. Axel Honneth évoque aussi l'expérience du mépris social comme ressort de luttes pour la reconnaissance.

⁵⁰ F. Chateauraynaud, « La contrainte argumentative. Les formes de l'argumentation entre cadres délibératifs et puissances d'expressions politiques », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLV, n° 136, 2007, p. 133.

formations ni d'informations précises sur les opérations administratives ou sur le budget communal n'ont été données.

Conclusion

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, les délibérations publiques ne se construisent pas seulement sur des échanges d'arguments rationnels et raisonnables. Une approche pragmatique qui prend en compte l'exploration de situations et d'interactions nous aide à voir différentes choses. D'abord, les acteurs ont besoin d'être perçus comme des partenaires légitimes du débat. Or, la participation des habitants ne va pas toujours de soi. Malgré la mise en place d'un budget participatif, qui pouvait donc être compris comme un gage d'ouverture, les participants ont véritablement dû construire ce droit à prendre la parole. Ils l'ont fait en s'appuyant sur des grammaires particulières et différenciées, qui donnent un éclairage singulier de la situation, des acteurs légitimes dans cette perspective, des ressources sur lesquelles il faut s'appuyer. Être un acteur politique, devenir un sujet politique, c'est avant tout se sentir compétent pour parler, ce qui porte une conception du politique qui sous-tend une « [...] présupposition conflictuelle : l'égalité de n'importe quel être parlant avec n'importe quel autre être parlant »⁵¹. Ce sont les principes même de la grammaire du langage qui portent cette exigence éthique. « En constituant une ressource commune à tous les hommes, elle ouvre à la reconnaissance réciproque et partant, à l'exigence d'une égalité de droits et de devoir entre tous les sujets parlants »⁵². La présupposition de l'égalité débouche sur des questions plus que sur des réponses, sur les conditions à mettre en place. « Car comme la justice, la liberté, comme l'autonomie sociale et individuelle, l'égalité n'est pas une réponse, une solution que l'on pourrait donner une fois pour toutes à la question de l'institution de la société. C'est une signification, un vouloir qui ouvre les questions et ne va pas sans question. »⁵³ Elle est aussi conflictuelle, cette présupposition d'égalité, parce que déniée sans cesse par des formes de domination, mais elle est également stimulante et incite à porter des revendications, des actions politiques.

Ensuite, lorsque les personnes en situation doivent sélectionner, définir ce qui est politique et l'objet de leurs actions, ils doivent d'abord

⁵¹ M. Hansotte, *Les intelligences citoyennes. Comment se prend et s'invente la parole collective*, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 20. L'auteur paraphrase ainsi Jacques Rancière pour qui « la politique » est le processus de l'émancipation, « la vérification de l'égalité de n'importe quel être parlant avec n'importe quel autre. » J. Rancière, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2004, p. 113-115.

⁵² M. Hansotte, *Les intelligences citoyennes... op. cit.*, p. 53.

⁵³ C. Castoriadis, *Domaines de l'homme. Les carrefours du Labyrinthe, II*, Paris, Seuil, 1986, p. 323.

lutter contre un fort évitement du politique, évitement généralisé, lié certes à la « crise de la représentation politique », mais également renforcé par le cadre institutionnel qui délimite l'environnement des interactions. Il nous semble qu'aux règles grammaticales générales des scènes publiques s'ajoint en effet des règles liées à un contexte particulier. En fait, les épreuves vécues par les participants ont montré le fossé existant dans la connaissance des règles du jeu politique. Elles résultaient aussi d'un cadrage peu clair voire contradictoire des interactions. Dans notre cas d'étude, tout contribuait à faire comme si les participants citoyens avait comme instruction « dites nous ce que sont vos problèmes, ce que sont vos besoins » et qu'après l'avoir fait, on leur répondait « on ne peut rien faire avec ça, c'est trop personnel, trop particulier ». On voudrait que les participants puissent d'emblée affirmer ce qui est public, ce qui est dans l'intérêt de tous. Finalement, c'est comme si, l'espace délibératif et pensé comme tel n'en était pas un, comme si les préférences des citoyens étaient connues d'eux-mêmes avant la discussion⁵⁴. Le nécessaire travail dialogique n'apparaît donc pas et les conditions de celui-ci ne sont d'ailleurs pas réunies. Et pourtant, comme nous l'avons déjà exprimé, les citoyens ne sont pas totalement démunis et ils ont pu faire avancer des projets, définir les contours d'une action politique sur leur quartier. Témoinnant d'un rapport bien plus complexe au politique, ils ont pu, sur certains dossiers, en s'appuyant sur leurs expériences concrètes, bousculer le cadre dominant, pour construire un propos et une action pour le bien commun de leur cité.

Ce qu'une approche en termes de sociologie pragmatique permet, en définitive, c'est de s'appuyer sur les acteurs, s'appuyer sur leurs dénominations, leurs critiques, leurs jugements, pour mettre au jour les tensions, les asymétries, dans le cadre d'un dispositif. Elle permet, loin d'une vision enchantée, de donner toute sa place à une critique informée. Le chercheur n'est pas là pour débusquer la stratégie des uns et des autres, ni pour cerner « objectivement » un phénomène. Le chercheur reconnaît que ces épreuves ou ce jeu « appartient d'abord aux acteurs »⁵⁵. Il prend les acteurs au sérieux, dans leur capacité de réflexivité, il s'inquiète de la lecture « ordinaire » tout en souhaitant ajouter, grâce à ce qu'il fait concrètement – ses observations, son approche méthodologique – sa propre réflexivité⁵⁶.

⁵⁴ Pour une critique de cette perspective, voir B. Manin, « Volonté générale ou délibération. Esquisse d'une théorie générale de la délibération politique », *Le Débat*, 33, 1985.

⁵⁵ D. de Blic & C. Lemieux, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, vol. 18, n° 71, 2005, p. 37.

⁵⁶ P. Floux & O. Schinz, « Engager son propre goût. Entretien autour de la sociologie pragmatique d'Antoine Hennion », *ethnographiques.org*, n° 3, avril 2003, <http://www.ethnographiques.org/2003/schinz.floux.html>.